



N° D'IMPRIMÉ T 01307008

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		20/02/2026		26008143	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances mineures : 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration D 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P253F P242F			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S062T100					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLAUTO					
(3) COORDONNÉES : AVENUE GEORGES WASHINGTON 62400 BETHUNE Tél : 0321020210 - Fax : 0321021818					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 062T0227					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GP-874-WD (F)		27/06/2023		27/06/2023	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		EXPRESS			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1RJK00870944234		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENC7E73M122		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
40327					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		1 %		3 %	
Forces verticales :		864 daN		533 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		329 daN	329 daN	189 daN	208 daN
Déséquilibre (<20%) :		0 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité) :		329 daN	329 daN	189 daN	208 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		75 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		19 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :		-2.7 %		-2.2 %	